

## ANIMATION ROCK FISHING EN « NO KILL\* »

**Jeudi 10 mai 2018**

### Principe :

Pêche de bord de mer avec des petits leurres ou aux appâts naturel

Pêche en équipe de 2 personnes maximum (1 adulte + 1 enfant de 8 ans minimum) : Limité à 40 équipes

\*« No Kill » : chaque poisson pêché après avoir été mesuré est remis à l'eau.

### Inscription :

**Du samedi 14 avril au vendredi 4 mai** : Possibilité de s'inscrire à la Société des Régates de Douarnenez ou sur le site du Grand Prix Guyader.

**Du samedi 5 mai au mardi 8 mai** : possibilité de s'inscrire sous le chapiteau du Grand Prix

**Participation** : 10 € par équipe

### Fiche à remplir par équipe :

Adulte : Nom – Prénom – Adresse complète – N° de téléphone portable – adresse mail

Enfant : Nom – Prénom – autorisation parentale si l'adulte n'est pas un parent

### Le déroulement de la journée

**09h30** : Rendez-vous au chapiteau du Grand Prix Guyader à Tréboul.

Validation de la feuille de présence, café ou jus de fruit offert

**10h00** : Briefing, distribution des feuilles de comptage

**11h00** : Début de l'animation signalée par corne de brume

**15h00** : Fin de l'animation signalée par corne de brume

Collation Guyader au retour de pêche sous le chapiteau

**16h00** : Podium, Remise des prix

### Organisation de l'animation

Chaque équipe participera à l'animation avec son propre équipement, 1 canne à pêche, moulinet, leurres et ou appâts naturels. 1 seul hameçon est autorisé par ligne mise à l'eau. Les équipes s'installeront dans la zone délimitée par l'organisation et pourront au cours de la journée changer de place exclusivement dans cette zone. Chaque équipe devra respecter sans gêne l'équipe voisine. Les commissaires de l'organisation veilleront au bon déroulement de l'animation.

Chaque équipe est responsable de son action de pêche. L'adulte accompagnant l'enfant sera le seul responsable de l'enfant. Il devra veiller à ne pas mettre en danger les autres participants ainsi que les non participants présents sur la berge et sur l'eau. De fait, à l'inscription chaque équipe, décline toute responsabilité envers l'organisation de l'animation en cas d'accident.

Toutes les espèces de poissons pêchés seront comptabilisées. La mesure de chaque prise, en cm, de l'extrémité de la tête à l'extrémité de la queue déterminera le nombre de points obtenus : 1 cm = 1 point. Ces points seront notés sur la feuille de capture. Compte tenu que l'ensemble des poissons doivent retourner dans leur élément le plus rapidement possible et dans de bonnes conditions, en l'absence de présence d'un commissaire, ce sera l'équipe voisine qui validera la capture et signera la feuille de capture. Tout litige éventuel, sera géré sur place par un commissaire. Un mètre sera remis à chaque équipe avant le début de l'animation pour faciliter la mesure.

### **Podium, remise des prix :**

Après validation des feuilles de capture (qui devront être remises aux commissaires avant 15h30), le classement des équipes sera communiqué sur le podium du chapiteau du Grand Prix à partir de 16h00.

Les 3 premières équipes, présentes lors de la communication des résultats, si elles le souhaitent seront invitées à participer au concours de pêche du dimanche 13 mai en embarquant sur un bateau « partenaire » ou commissaire. En cas de désistement, l'offre identique sera proposée aux équipes suivantes dans le classement.

### **Utilisation des droits :**

Les équipes, par le seul fait de leur participation au Grand Prix Guyader, acceptent que l'organisateur utilise uniquement à des fins de promotion de l'épreuve et non commerciales, tout ce qui est relatif à leur participation à l'animation (photos...).

Nom de l'adulte de l'équipe :

Signature :

Date :